

# VIOLENCES

**La violence familiale est illégale au Canada**, tout comme la violence entre deux personnes sans lien. La violence familiale se définit par toute forme de mauvais traitements ou de négligence infligée à un enfant ou à un adulte par un membre de la famille ou par quelqu'un avec qui il a une relation intime.

Une personne peut être victime de plus d'une forme de violence ou de maltraitance, notamment :

- » La maltraitance physique
- » La maltraitance sexuelle
- » La maltraitance psychologique
- » L'exploitation financière
- » La négligence



La loi canadienne vous encourage à ne pas tolérer et à dénoncer de telles situations. Si une personne (peu importe le genre et le sexe) est violentée par un membre de sa famille, elle devrait composer le **911** pour demander l'aide de la police. Elle sera mise à l'abri et, en collaboration avec les services sociaux, elle sera dirigée vers les ressources appropriées.



## Protection par la loi

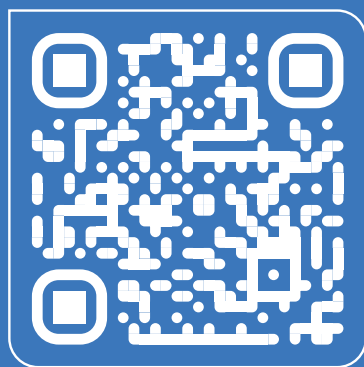
Vous ne perdrez aucun de vos droits si vous quittez le domicile conjugal pour échapper à de mauvais traitements. Au contraire, la loi vous protège, ainsi que vos enfants. Une personne possédant le statut de résident permanent ne peut pas perdre ce statut ni être forcée à quitter le Canada parce qu'elle quitte une relation où il y a de la violence.

## Agression sexuelle

Si vous venez de subir une agression sexuelle, que vous êtes en danger immédiat et/ou que vous avez des blessures graves, appelez le 911.

Si vous êtes en sécurité, mais avez besoin de soins médicaux, rendez-vous aux urgences de l'hôpital le plus près de chez vous.

La victime est libre de porter plainte, quel que soit son choix il est très important de consulter un professionnel de la santé le plus rapidement possible après les faits. Cela permettra de passer des tests de dépistage de maladies et infections sexuellement transmissibles, dont le SIDA/VIH, et de recevoir certains traitements médicaux. Si vous voulez rapporter l'agression à la police, ne vous lavez pas, ne prenez pas de bain et ne changez pas de vêtements avant votre prise en charge par le personnel médical. Il est important de conserver toutes les preuves qui peuvent encore rester sur votre corps ou vos vêtements.



## L'association Informelles en Colombie-Britannique :

Informelles est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser l'accès aux services et le soutien aux femmes et jeunes filles francophones en situation de violence en Colombie-Britannique.

Une ligne de soutien en français est disponible du lundi au vendredi 10 h – 18 h : **604 653-8213**. Pour en savoir plus, veuillez vous rendre sur [informelles.ca](http://informelles.ca)

Retrouvez toutes les informations sur la santé en Colombie-Britannique dans le guide complet: [resosante.ca/comment-ca-marche/](http://resosante.ca/comment-ca-marche/)